

Utilisation des prépositions en locutions prépositionnelles

Choisir le terme pertinent pour introduire un élément dans la phrase



Dans les phrases, les compléments sont souvent introduits à l'aide d'une préposition ou d'une locution prépositionnelle.

À l'écrit, il est parfois difficile de les choisir, notamment lorsque leur sens est plus ou moins abstrait.

Pour bien les choisir, vous pouvez :

- lire attentivement la phrase en vous demandant ce que vous voulez exprimer précisément
- identifier le complément que vous voulez introduire
- choisir la façon de relier ce complément au reste de la phrase.
 - Pour cela, vous pouvez chercher plusieurs prépositions ou locutions possibles.
 - Puis, essayez d'insérer les prépositions dans la phrase, en les comparant. Et choisir celle qui exprime le mieux le sens.

ATTENTION :

Dans certains cas, l'ensemble préposition + complément forme une expression : il faut alors retrouver l'expression pour identifier la bonne préposition. Pour ce faire, on peut utiliser un moteur de recherche.

→ Par exemple :

*Je travaille **sous la direction** de Julie.*

*J'ai pris cette décision **sur les conseils** de Julie.*

Par exemple :

Claire communique de manière permanente avec la direction **vis-à-vis des / au sujet des / par rapport aux** réglementations juridiques et gouvernementales.

Pour déterminer dans cette phrase la préposition/locution qui convient :

- On se demande ce que l'on veut exprimer :
 - ici, on veut désigner le sujet sur lequel Claire communique
- Puis on identifie le constituant que l'on veut introduire : *les réglementations juridiques et gouvernementales*
- On se demande alors quelle préposition ou locution prépositionnelle peut introduire l'idée que « les réglementations » est le sujet sur lequel Claire communique avec sa direction.

→ Plusieurs locutions sont possibles :

vis-à-vis des / par rapport aux / au sujet des

→ On les place tour à tour dans la phrase **en interrogeant le sens**

- *vis-à-vis des* ne convient pas = cette locution s'utilise plutôt pour marquer une opposition
- *par rapport aux* ne convient pas = cette locution s'utilise plutôt pour exprimer une comparaison
- *au sujet de* signifie « en ce qui concerne »
c'est bien *au sujet de* qui convient ⇒ on peut dire « communiquer au sujet de quelque chose »

On écrira donc :

Claire communique de manière permanente avec la direction **au sujet des** réglementations juridiques et gouvernementales.



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour être sûr que les prépositions ou locutions prépositionnelles choisies sont correctes, relisez bien la phrase en vérifiant que la préposition exprime précisément votre idée et qu'elle introduit bien le constituant qui la suit, notamment si la phrase contient une expression. Si vous hésitez entre plusieurs prépositions, vous pouvez les comparer en les insérant dans la phrase, et choisir celle qui convient le mieux.